

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XV - Numéro 27 Juin 2024 ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

Indexation :

Mir@bel : <https://reseaumirabel.info/revue/15793/Perspectives-philosophiques>

HalArchive : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/500058de>

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Prof. Alexis Koffi KOFFI, Professeur des Universités,
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître de Conférences
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Analyse et procès de la logique des croyances sorcellaires au tribunal de la logique philosophique Gnamien Kesse Jean-Luc KOUADIO | 1 |
| 2. Autofictionnalité et hybridité dans <i>Lumières de Pointe-Noire</i> d'Alain MABANCKOU : mythe et écriture identitaire Bi Goré KOÉ | 21 |
| 3. Gilson et le tournant théologique de la métaphysique Marlon ALOUKI-OBOUEMBE | 41 |
| 4. L'euthanasie dans les sociétés traditionnelles ivoiriennes : problématique des « enfants-serpents » Kouadio Jean Richard OUSSOU | 55 |
| 5. L'humanisme et les conduites déviantes de l'homme chez Henri BERGSON Moussa KONÉ | 75 |
| 6. La problématique de la participation de la jeunesse à la gouvernance au Burkina Faso 1. Miyemba LOMPO 2. Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO 3. Moubassiré SIGUË 4. Augustin PALE 5. Alkassoum MAIGA | 93 |
| 7. Violence révolutionnaire et humanisme chez Jean-Paul SARTRE Kouassi Jean-Jacob KOFFI | 113 |
| 8. Hausse des prix des denrées alimentaires et insécurité alimentaire à Klokakaha en milieu péri-urbain À Korhogo (Côte d'Ivoire) 1. Agnéro Hermès GNAGNE 2. Attoumo Daniel MONEHAHUE 3. Amoin Flora YAO 4. Diéké Jean Barthélemy GRAH 5. Ode Sidoine NIMEYERE | 133 |
| 9. Le discours indirect libre, creuset de la synthèse énonciative du discours rapporté dans <i>La peau de chagrin</i> de Balzac Joachim KEI | 151 |
| 10. Le paradigme de la souveraineté populaire dans le philosophe lockéen : vers l'altération de l'absolutisme Ibrahim Amara DIALLO | 173 |

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**LE DISCOURS INDIRECT LIBRE, CREUSET DE LA SYNTHÈSE
ÉNONCIATIVE DU DISCOURS RAPPORTÉ
DANS LA PEAU DE CHAGRIN DE BALZAC**

Joachim KEI

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

jkeijo@yahoo.fr

Résumé :

Cette contribution examine comment le Discours indirect libre (DIL) synthétise certains éléments linguistiques du Discours indirect (DI) et du Discours direct (DD). On le voit, d'une part, avec le Discours indirect à travers l'expressivité commune des pronoms de la troisième personne, les temps verbaux et les déictiques spatio-temporels. D'autre part, il a en partage avec le Discours direct l'usage de la ponctuation, la juxtaposition propositionnelle, les éléments de discordance ou la phrase incomplète. Il s'agit d'une approche qui repose sur une étude comparative des occurrences de Discours indirect libre, Discours indirect, Discours direct dans *La peau de chagrin* qui est une intrigue romanesque. Les résultats, auxquels l'on parvient, permettent une meilleure lisibilité des nuances énonciatives dans les discours rapportés. Toute chose qui influence, de ce point de vue, l'analyse linguistique et stylistique des textes littéraires. En définitive, cette étude met en lumière la complexité et la richesse du Discours indirect libre, appelant à des recherches supplémentaires sur son utilisation dans différents genres littéraires.

Mots-clés : Discours direct, Discours indirect, Discours indirect libre, Discours rapporté, Énonciation, Synthèse.

Abstract :

This contribution examines how Free indirect speech synthesizes certain linguistic elements of Indirect speech and Direct speech. We see this, on the one hand, with Indirect speech through the common expressiveness of third person pronouns, verb tenses and spatio-temporal deictics. On the other hand, its shares with Direct speech the use of punctuation, propositional juxtaposition, elements of discordance or incomplete sentence. This is an approach which is based on a comparative study of the occurrences of Free

indirect speech, Indirect speech, Direct speech, in *The skin of grief* which is a romantic plot. The results obtained allow better readability of the enunciative nuances in the reported speeches. Anything that influences, from this point of view, the linguistic analysis of literary texts. Ultimately, this study puts on the spotlight the complexity and richness of the Free indirect speech, calling for additional research into its use in different literary genres.

Keywords : direct speech, indirect speech, free indirect speech, reported speech, enunciation, synthesis.

Introduction

Le Discours indirect libre est une notion grammaticale et/ou linguistique. C'est un pan du tryptique : Discours direct, Discours indirect et Discours indirect libre. Dans sa transcription, il utilise, à bien des égards, des éléments linguistiques semblables à ceux des deux autres types de discours. Il en est donc une synthèse. Son intérêt est établi par les travaux de M. Grevisse (1997), L. Rosier (2005), M. Riegel et al. (2014). De plus, l'histoire de cette notion (Discours indirect libre) est étroitement liée à celle du Discours rapporté. Le terme « rapporté » désigne « celui qui rend les paroles » (K. Jansson, 2006, p. 10). Sur cette base, l'on peut restituer les paroles directement, indirectement et même librement.

Publiée sous le titre original : *Grammaire générale et raisonnée* est un ouvrage de grammaire de la langue française d'Antoine Arnaud et Claude Lancelot, paru en 1660. Il aborde les fondements de l'art de parler et les éléments de philosophie du langage, inspirés des *Règles pour la direction de l'esprit* de Descartes. (Grammaire de Port-Royal). Mais depuis *La Grammaire de Port-Royal*, le style (discours) direct et le style (discours) indirect demeurent les seuls référents du discours rapporté. Face à cette disposition, certains linguistes comme Charles Bally (1912), Otto Jespersen (1924) envisagent le Discours indirect libre comme une troisième modalité de la représentation du dire. Cette approche indique qu'il existe bien « un style indirect libre non conjonctionnel » (C. Bally, op.cit., p.550). Il tient cette opinion à une époque où la subordination était de rigueur dans les énoncés. Il fallait conserver l'unité

prédicative, au sein de la phrase par l'usage du Discours indirect en *que*. Ainsi, pour Bally, « l'énoncé est libre d'exister sans être introduit par la conjonction *que* ». D'ailleurs, le style indirect libre est rapidement perçu comme une forme énonciative importante qui apparaît comme une configuration linguistique mixte qui « emprunte au discours direct (...) et au discours indirect (...) » (M. Bakhtine, 1977, p. 195)

De ce point de vue, notre but est de savoir comment elle sert de synthèse dans le Discours rapporté, notamment avec les binômes opposites : Discours indirect libre/Discours indirect et Discours indirect libre/Discours direct.

Cette synthèse va s'appréhender en trois articulations. La première abordera les ressemblances énonciatives du Discours indirect libre et du Discours indirect à travers les pronoms, les temps verbaux et les déictiques spatio-temporels. La deuxième prendra en compte les similitudes linguistiques du Discours indirect libre et du Discours direct avec la ponctuation, la juxtaposition propositionnelle et les éléments de discordance. Dans une troisième articulation, il sera question de l'interprétation sémantique des usages. Ainsi, par la méthode de la grammaire structurale qui est « l'étude des énoncés réalisés » et qui « doit rendre compte formellement de (leur) structure expressive... » (J. Dubois, 1969, p. 6), ces notions seront analysées dans *La peau de chagrin* de Balzac.

1. Les similitudes énonciatives Discours indirect libre/Discours indirect

Dans cette séquence, l'on montrera que le Discours indirect libre et le Discours indirect sont linguistiquement et formellement proches en termes de pronoms de la troisième personne, de temps verbaux et de déictiques spatio-temporels.

1.1. Les mêmes pronoms de la troisième personne

E. Benveniste (1966, p. 251) observe que « toutes langues possèdent des pronoms ». Ceux-ci appartiennent aux catégories discursives. Le pronom vient du latin *pronomen*, de *pro* « à la place de », et *nomen* « nom ». En d'autres

termes, le pronom est un mot qui remplace un nom. Toutefois, il peut également se substituer à un adjectif, à un autre pronom ou à une phrase. Il existe six types de pronoms (personnel, possessif, démonstratif, relatif, interrogatif et indéfini). Ils permettent, généralement, d'éviter la répétition d'un terme déjà exprimé. Ils participent, de ce point de vue, à la progression et à la cohérence des textes. Dans cette diversité d'anaphorisants, la présente analyse va concerner les pronoms de la troisième personne (il, elle, le, lui, se, ils, elles, etc.). Ils indiquent notamment la personne du verbe.

Exemples :

(1) (...) il regarda la peau de chagrin, elle s'était légèrement rétrécie.
(*La peau de chagrin*, p. 303)

(2) (...) il expliquait...les diagnostics qui Lui semblaient révéler une phtisie pulmonaire.
(*La peau de chagrin*, p. 334)

Ici, les pronoms de la troisième personne sont visibles dans le Discours indirect libre de l'exemple (1) avec « il » et « elle ». Dans le Discours indirect de l'exemple (2), l'on aperçoit les pronoms « il » et « lui ». Leur emploi, à travers les deux instances de discours, répond à cette volonté de synthèse.

1.2. Des temps verbaux analogues

Selon Louis de Saussure (2003), les temps verbaux ont pour rôle premier de permettre la fixation de la référence temporelle. « La première approche référentielle de la temporalité est développée par Nicolas Beauzée dans sa grammaire générale (1767). » (J. Bres, 1999, p. 226-230) Il y analyse les formes verbales comme une série d'opération de repérage impliquant temps et événement. Il s'agit, pour lui, de construire une sémantique du temps linguistique lié au verbe.

De plus, que signifie le verbe ? Selon Georges Duhamel (1934, p. 43), « Le verbe est l'âme d'une langue. C'est le mot par excellence. » Il représente un vecteur discursif, le logos, la parole ou le discours. C'est également « un mot variable qui se conjugue, c'est-à-dire qui est affecté par plusieurs catégories morphologiques » (M. Riegel et alii, 1994, p. 243). Sa conjugaison requiert un mode (indicatif, subjonctif, conditionnel, etc.) qui le balise. Par ailleurs, l'on

retiendra comme temps verbaux analogues dans le Discours indirect libre et dans le discours indirect, l'imparfait et le plus-que-parfait.

1.2.1. L'imparfait de l'indicatif

L'imparfait de l'indicatif est « un temps du passé imperfectif dans les langues romanes. » (<https://www.researchgate.net/publication/336954476>) Ainsi, les procès associés à ce temps verbal peuvent se localiser avant ou après le moment de l'énonciation. Le terme *imperfectif* vient renforcer ce point de vue. Il se rapporte à toute action exprimée par le verbe qui suit son cours sans considération de son début ni de son terme. En d'autres mots, l'imparfait indique un procès situé hors de l'actualité présente du locuteur. Il prend une valeur temporelle quand le procès est décalé dans le passé. À la différence du passé simple, l'imparfait est un temps analytique, exprimant l'aspect. Il peut servir à décrire une scène, une habitude ou une manière de faire ou d'être.

Exemples :

- (1) Ce docteur était l'illustre Brisset...
(*La peau de chagrin*, p. 334)
- (2) Il (...) prétendait que le meilleur système médical...
(*La peau de chagrin*, p. 335)

L'exemple (1), dans le contexte du corpus, est une longue phrase, désarticulée qui fait la description du docteur Bisset. Cette phrase appartient au Discours indirect libre où le verbe « était » est conjugué à l'imparfait de l'indicatif. La phrase de l'exemple (2) relève du Discours indirect. Le verbe à l'imparfait, « prétendait », dépend de la proposition principale. Il est suivi d'une subordonnée introduite par « que », dans « que le meilleur système... ». Ainsi, l'usage de l'imparfait est clairement indiqué dans les deux types de discours.

1.2.2. Le plus-que-parfait

D'ordinaire, on emploie le plus-que-parfait de l'indicatif pour exprimer une action antérieure à une autre. Elles se produisent toutes deux dans le passé. C'est un temps verbal composé. Il est formé de l'auxiliaire avoir ou être à l'imparfait de l'indicatif et du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemples :

- (1) (...) Raphael avait jeté sur la Seine...sa dernière pièce d'or...
(*La peau de chagrin*, p. 279)
- (2) Il avait involontairement froissé toutes les petites vanités...
(*La peau de chagrin*, p. 334)

Le plus-que-parfait n'a pas dérogé à la règle. Il participe de l'expression de la synthèse. L'on note les verbes « avait jeté » dans le Discours indirect de l'illustration (1) et « avait...froissé » dans le Discours indirect libre de l'illustration (2). Ils sont représentatifs de cette expression.

1.3. Les déictiques spatio-temporels semblables

Les déictiques apparaissent dans le cadre théorique de l'analyse du discours et de la linguistique textuelle. Ils représentent des unités énonciatives servant à « structurer l'environnement spatio-temporel » par le geste ou par le langage, (C. K. Orecchioni, 1980, p. 6). Ils sont inséparables du lieu, du temps et du sujet de l'énonciation. Ces indices personnels et spatio-temporels jouent le rôle d'embrayeurs. Ils font varier le sens des mots, des groupes de mots ou des phrases, selon la situation de communication. Leur valeur référentielle s'adapte au mouvement du texte. Considérons, tour à tour, les spatiaux et les temporels pour la suite de l'étude.

1.3.1. Les déictiques spatiaux

Les déictiques spatiaux contribuent à la localisation spatiale en termes de repérage, de positionnement de l'énonciateur, de son interlocuteur ou de tout objet environnant. Leurs indices spatiaux sont des indices de monstration, de désignation. Ils impliquent des démonstratifs, des adverbiaux.

1.3.1.1. Les démonstratifs et la fonction de monstration

La fonction de monstration est assurée dans le discours, par les démonstratifs. Leur emploi peut quelquefois s'accompagner d'« indice non linguistique (geste,... regard, etc.) » lié au locuteur (A. Michel et al, 1986, p. 208). Les marques de monstration, au niveau des démonstratifs s'organisent, entre autres, « autour de ceci/ cela » (D. Maingueneau, 1990, p.178) et sont considérés comme « de purs déictiques » (Idem, p.17). Cependant, ce sera le

déictique « cela » qui va retenir notre attention. Il est d'un emploi qui intéresse à la fois le Discours indirect libre et le Discours indirect.

Exemples :

(1) En disant cela...

(*La peau de chagrin*, p. 201)

(2) Il ouvrit la première...comme si c'eût été le papier grisâtre...

(*La peau de chagrin*, p. 373)

Le démonstratif « c' », de l'exemple (2), est une contraction de « cela » dans l'illustration (1). Sans cette construction, l'on obtiendrait le groupe de mots « cela eût » qui est proscrit dans le langage soutenu. Toute chose qui créerait un hiatus. L'usage de « cela » (Discours indirect libre) dans l'exemple (1) et celui de « c' » (Discours indirect) dans l'exemple (2), répondent donc au principe qui gouverne le bon usage langagier.

1.3.1.2. Les adverbiaux spatiaux

Les adverbiaux font allusion aux adverbes. La notion d'adverbe existait déjà dans la grammaire traditionnelle. « Étymologiquement, l'ad-verbe est l'adjectif du verbe. » (F. Brunot et Ch. Bruneau, 1949, p. 561) Il avait un rôle qualifiant. Aujourd'hui, cette notion a pris de l'importance en grammaire nouvelle. Dans son acception actuelle, l'adverbe représente une catégorie de mot ou de segment (locution adverbiale) qui s'ajoute à un verbe, à un adjectif, à un autre adverbe ou à un nom, pour en modifier ou en préciser le sens. Le terme auquel il s'adjoint peut encore être « une préposition, une conjonction, ou un groupe de mots ou une proposition » (M. Arrivé et alii, Op. cit., p. 45). Du point de vue morphologique, il peut exprimer, entre autres, le temps, le lieu, la quantité, l'affirmation (oui), la négation (non), la manière. Retenons l'adverbe de lieu « là » à titre d'illustration :

Exemples :

Ces désœuvrés étaient là, silencieux...

(*La peau de chagrin*, p. 64)

Le jeune homme se présentait là comme un ange sans rayon...

(*La peau de chagrin*, p. 67)

L'adverbe « là », qui indique le lieu, est perceptible aussi bien dans le Discours indirect libre (exemple 1) que dans le Discours indirect (exemple 2). Cet emploi indifférencié participe du rapprochement énonciatif des deux types de discours.

1.3.2. Les déictiques temporels

Les déictiques temporels font référence aux adverbes de temps. Ces types d'adverbes apportent une indication de durée ou de temps en rapport avec les mots dont ils sont les satellites. Il existe une panoplie d'adverbiaux temporels : alors, ce jour-là, la veille, le lendemain, suivant, précédant, etc. L'on peut les retrouver à la fois dans les discours : indirect libre et indirect.

Exemples :

(1) Il n'y eut plus alors de paroles distinctes.
(*La peau de chagrin*, p. 131)

(2) (...) elle...demandait la veille avec une sorte d'inquiétude amicale...
(*La peau de chagrin*, p. 197)

Les correspondants des déictiques « alors » et « la veille » dans le Discours direct sont « maintenant » et « hier ». Mais, ici, le terme « alors » est exprimé au Discours indirect libre (exemple 1) ; tandis que « la veille » est transcrit au Discours indirect (exemple 2). Ils appartiennent aux déictiques temporels. Ce qui traduit la durée dans l'expression verbale de la pensée. Après cette similitude expressive entre Discours indirect libre et Discours indirect, voyons à présent celle relative au Discours indirect libre et Discours direct.

2. Synthèse énonciative : Discours indirect libre/ Discours direct

Dans son fonctionnement grammatical, le Discours indirect libre fait usage de certains éléments communs propres au Discours direct. Parmi ceux-ci, l'on peut noter la ponctuation, la juxtaposition propositionnelle, les éléments de discordance.

2.1. La ressemblance scripturale par la ponctuation

L'énoncé cohérent et intelligible restent tributaire d'une bonne ponctuation. Il ne peut en être autrement. C'est pourquoi, dans la similitude

expressive qui se dégage entre le Discours indirect libre et le Discours direct, l'on retrouve, entre autres, les points d'interrogation et d'exclamation.

2.1.1. Le point d'interrogation

Le point d'interrogation est un produit des monastères. Il a été inventé dans les ateliers de copistes à l'époque carolingienne. De tous les signes de ponctuation, il se présente comme : « celui qui attire le plus l'œil par son galbe, parce qu'il domine la ligne » (O. Houdart, 2006, p. 37). Le point interrogatif est un allié du parler quotidien. Il « interroge, permet un échange, une conversation... à l'oral, l'intonation monte, en attente d'une réponse ; à l'écrit, il questionne, provoque, entraîne, déchaîne une réponse. » (R. Causse, 1998, p. 206-207). Il est tantôt perceptible dans le Discours indirect libre, tantôt dans le Discours direct.

Exemples :

(1) Qu'était-ce pour elle ?

(La peau de chagrin, p. 74)

(2) Si nous avons imité un monsieur ? dit un vieillard.

(La peau de chagrin, Ibidem)

Le point d'interrogation transparait dans les deux phrases ci-dessus. On le sait, l'interrogation s'établit dans les échanges pour connaître, entre autres, le point de vue de l'interlocuteur. Le narrateur semble se soumettre à cet exercice dans l'exemple (1) qui dépend du Discours indirect libre. Ce qui permet de faire évoluer l'intrigue. Par ailleurs, le tiret introducteur de l'exemple (2) indique bien qu'il s'agit du Discours direct où, naturellement, le point d'interrogation fait partie des signes de ponctuation qui le caractérisent.

2.1.2. Le point d'exclamation

Le point d'exclamation se distingue tardivement du point d'interrogation. Il fait partie de ces signes « nouveaux » introduits « par les humanistes au XVI^{ème} siècle et que les imprimeurs reprennent à leur compte. » (R. Causse, op.cit., p. 202). Il vient de l'étymologie latine « Puntum » et « clamare » (crier). Le point exclamatif va au-delà du simple cri. Par glissement sémantique, il « signale [aujourd'hui] les réactions personnelles du locuteur, ... appels, ...injonctions,

souhaits, répliques positives ou négatives, etc., permettant de faire passer à l'écrit une expression directe. » (N. Catach, 1994, p. 63).

Exemples :

- (1) (...) depuis deux jours il ne portait plus de gants !
(*La peau de chagrin*, p. 67)
- (2) – (...) Est-elle sale et froid la Seine !
(*La peau de chagrin*, p. 71)

L'exemple (1) a trait au Discours indirect libre. Ici, le narrateur rapporte, fait de la description à partir des habitudes d'un personnage. Le verbe « portait » qui est à l'imparfait sied au récit. L'exemple (2), qui relève du Discours direct avec un tiret introducteur de dialogue. Il n'est donc pas contre indiqué, grammaticalement, qu'une telle phrase se termine par un point d'exclamation. Le point de jonction énonciatif entre le Discours indirect libre et le Discours direct reste bien le point exclamatif.

2.2. La juxtaposition propositionnelle

Le terme juxtaposition est un composé étymologique de « juxta-position » et signifie « action de poser une chose à côté d'une autre ». Pour Michel Arrivé et al. (1986, p. 360), « C'est un procédé de mise en relation (...) de constituants » phrastiques. À ce titre, ne sont susceptibles d'être juxtaposés que des mots, des syntagmes nominaux ou verbaux et des propositions. Une proposition, dans une phrase complexe, se caractérise par un verbe conjugué. Toutefois, la juxtaposition propositionnelle peut s'effectuer par certains signes de ponctuation, à savoir la virgule, le point-virgule et les deux points. Toute chose qui est perceptible dans l'emploi du Discours indirect libre et du Discours direct.

2.2.1. La juxtaposition par la virgule (,)

Quand nous parlons, nous faisons des pauses. La virgule est la transcription de ces pauses, lorsqu'elles sont succinctes. Elle « est comme un souffle, une respiration, un brin d'encre, un bref arrêt et, très rapidement, la phrase repart. » (R. Causse, Op. cit., p. 214) La virgule vient du latin « virgula » qui veut dire

« petite verge ». Elle sert à séparer, dans le segment supérieur, les éléments linguistiques semblables, c'est-à-dire de même nature ou de même fonction.

Exemples :

- (1) Après s'être emparé du monde, après avoir contemplé des pays...
(*La peau de chagrin*, p. 80)
- (2) – Dites des milliards, répondit le garçon joufflu.
(*La peau de chagrin*, p. 83)

Dans les deux types de discours : Discours indirect libre (exemple 1) et Discours direct (exemple 2), une virgule sépare des propositions dans une perspective de juxtaposition.

2.2.2. La juxtaposition par le point-virgule (;)

Le point-virgule marque une pause plus importante que la virgule mais de moyenne durée. Il a été inventé comme signe typographique par l'imprimeur italien Aldus Manutius, pour deux usages : marquer qu'un mot est l'antonyme d'un autre, et séparer des propositions indépendantes dans une phrase. Au-delà, le point-virgule intervient pour départager, dans l'énumération, plusieurs sous éléments énumérés ; remplacer une virgule lorsque celle-ci prête à confusion ou équilibrer une phrase un peu longue.

Exemples :

- (1) (...) acheva d'engloutir les sens du jeune homme ; le désir qui l'avait poussé dans le magasin... (*La peau de chagrin*, p. 78)
- (2) Vous avez résolu de vous suicider ; mais tout à coup un secret vous occupe... (*La peau de chagrin*, p. 99)

Le point-virgule permet aux propositions d'être mises, l'une à côté de l'autre, dans l'illustration ci-dessus. Dans la phrase (1), le segment « ...les sens du jeune homme » est juxtaposée à « le désir qui l'avait poussé... », tout comme « Vous avez résolu... » est placée à côté de « mais tout à coup... » dans la phrases (2).

2.2.3. La juxtaposition par les deux-points (:)

Les deux-points, que l'on nomme aussi "le deux-points" ou plus rarement "le double point", est un signe de ponctuation qui existait déjà au XVI^e siècle. C'est « le point le plus élevé du raisonnement ». (R. Causse, op.cit., p.211) Il sert à annoncer quelque chose : une énumération, une explication, une cause, une conséquence, etc.

Exemples :

(...) son âme rencontra fortuitement une immense pâture : il devait avoir par avance les ossements... (*La peau de chagrin*, p. 76)

L'inconnu ...dit d'une voix douce : - Hé ! monsieur, ne craignez rien...
(*La peau de chagrin*, p. 93)

Les deux-points participent encore de cette synthèse des deux instances de discours. Ils s'observent aussi bien dans le Discours indirect libre (exemple 1) que dans le Discours direct (exemple 2).

2.3. Les discordanciels communs au Discours indirect libre et au Discours direct

Le terme « discordanciels » est de Laurence Rosier (1999). Elle l'attribue à certains types énonciatifs dont la répétition et les phrases incomplètes qui s'accrochent des discours : indirect libre et direct.

2.3.1. La répétition de l'unité linguistique

Pour Authier-Revuz (1995), la répétition est un terme dont le préfixe indique une activité de retour sur un dire antérieur. Dans cette perspective, l'on pourrait appréhender la répétition comme étant la reprise d'un « morphème, mot, groupe de mots, vers », (J. Gardes-Tamine, 1998, p. 256). Il pourrait également s'agir d'un phonème, d'un lexème, d'un invariant sémantique ou d'une portion de texte. Mais il ne sera abordé, ici, que les répétitions de mots ou de groupes de mots dans le corpus.

Exemples :

(1) (...) jetant un livre dans un mot...mettre un mot dans leurs livres.

(*La peau de chagrin*, p. 111)

(2) Ces deux causes de mort : vouloir et pouvoir...vouloir nous brûle et pouvoir nous détruit...

(*La peau de chagrin*, p. 99)

Dans le Discours indirect libre de l'illustration (1), il y a une répétition des termes « livre » et « mot ». Leur emploi suscite une interrogation : comment peut-on jeter un livre dans un mot ou un mot dans des livres ? Cet emploi, sans doute stylistique, ne remet pas en cause la répétition de ces substantifs. On observe le même phénomène dans le Discours indirect de l'illustration (2) avec les verbes « vouloir » et « pouvoir ». Ces répétitions sont des sources de synthèse par discordance dans les deux situations discursives.

2.3.2. Les phrases incomplètes comme éléments expressifs

Selon Jean Dubois (1995, p. 17), « Une phrase ne se définit pas par sa longueur (...) mais par les éléments qui la constituent, par les relations qu'ils ont entre eux, c'est-à-dire par sa structure. » À cela, il faut ajouter le sens qui sous-tend cette phrase. De fait, une phrase incomplète indique un manque, voire l'absence d'un ou plusieurs constituants essentiels. En ce sens que le préfixe « in », dans le qualificatif « incomplète », est d'ordre privatif. Par ailleurs, une phrase incomplète ou inachevée peut également se terminer par les points de suspension où l'utilisateur de la langue semble exprimer des sentiments divers : confusion, crainte, étonnement, etc. Mais dans cette portion, nous allons nous intéresser aux phrases incomplètes qui s'apparentent aux phrases elliptiques.

Exemples :

(1) - chacun de ces rayons brillants serait pour lui un coup de poignard ?...

(*La peau de chagrin*, p. 116)

(2) - Quoi ? dit un autre. -Le crime... (Ibidem)

Les points de suspension, du Discours indirect libre de l'illustration (1), se situent à la fin de la phrase. Les trois points entre parenthèse, se trouvant à

l'entame de cette phrase, sont mentionnés pour indiquer qu'il s'agit d'une portion d'un long segment supérieur. De l'autre côté, Il y a le Discours direct avec l'illustration (2) où transparaissent également les points de suspension en fin de phrase. Tout cela, pour en indiquer leurs caractères incomplets.

3. L'interprétation des usages

L'interprétation des usages linguistiques dans le corpus va déboucher sur une approche sémantique ayant trait aux discours direct, indirect et indirect libre. Selon *Le Nouveau Robert*, la sémantique est une « étude du langage considéré du point de vue du sens. » (1993, p. 2145) Dans cette perspective, que revêt la signification des items employés dans ces trois entités discursives ? En d'autres termes, comment ces items expriment-ils la présence du locuteur dans le Discours direct, la prise de distance du narrateur dans le Discours indirect et la cohabitation de ces phénomènes langagiers dans le Discours indirect libre ?

3.1. Les indices formels de la présence du locuteur dans le Discours direct

Il existe plusieurs signes linguistiques qui indiquent la subjectivité ou la présence de l'énonciateur dans son texte. Au niveau du Discours direct, nous en retenons trois, à savoir le pronom « je » ; les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension ; et le présent de l'indicatif.

3.1.1. La subjectivité par le pronom « je »

Certains pronoms sont des marqueurs de subjectivité à l'image de *je* et ses dérivés : *me, moi, mon, mien*. Le pronom est traditionnellement défini comme un mot qui remplace un nom. Mais, selon M. Riegel, (1994, p.193), « beaucoup de pronoms personnels comme *je* ne remplacent strictement rien. Ils désignent directement leurs référents, car le pronom *je* désigne la personne qui dit « je » ... » Dans cette perspective, le sujet parlant est clairement identifié dans son énoncé (Discours direct).

Exemple :

-J'aime les porches bien chauffés et garnis de riches tapis... Ici, je me sens renaitre. (La peau de chagrin, p. 112)

Cette phrase présente des caractéristiques du discours. Outre le tiret introducteur et les points de suspension, l'on note le pronom « je » et sa forme contractée « J' ». Ici, les pronoms « J' » et « je » sont employés par Raphael, un personnage à qui le narrateur cède la parole pour faire connaître son point de vue. Ces pronoms le placent, du coup, au cœur de son discours.

3.1.2. La subjectivité par les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension

Les ponctuations les plus fréquemment utilisées dans le discours, par opposition au récit, sont le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension. Ce sont des marqueurs de subjectivité. Le point interrogatif est un allié du parler quotidien pour questionner en attendant une éventuelle réponse. Quelquefois, il peut exprimer l'émotion du locuteur. En outre, le point d'exclamation, émis par l'usager de la langue, signale ses réactions personnelles, voire ses sentiments. Par ailleurs, les points de suspension, selon G. Bachelard, « tiennent en suspens ce qui ne doit pas dit explicitement. » (1983, p. 51) Ils « expriment... l'inachevé, le « encore à dire... » (R. Causse, Op. cit., p. 198). Tous ces points apparaissent dans le corpus.

Exemple :

-Oh ! maintenant, il nous reste...

-Quoi ? dit un autre.

-Le crime... (La peau de chagrin, p. 110)

Ce dialogue, entre personnages, permet de voir un point d'exclamation, un point d'interrogation et des points de suspension. Ces échanges langagiers, assumés par ces personnages, indiquent bien la subjectivité langagière dans le Discours direct. L'onomatopée « Oh ! » est un cri jeté dans le discours par le locuteur qui marque, sans doute, sa surprise, son indignation face à certains

faits. La réplique de son interlocuteur est une interrogation qui est faite à travers l'expression « Quoi ? ». La phrase inachevée, qui termine le texte, sous-tend le « encore à dire ».

3.1.2. La subjectivité par le présent de l'indicatif

Dans le Discours direct, la subjectivité est également suggérée par le temps verbal. Ce temps comprend prioritairement le présent, le passé composé et le futur. Le mode qui leur est commun est l'indicatif qui actualise le procès. Or la subjectivité rime avec le moment d'énonciation. Parmi ces différents temps verbaux, le présent de l'indicatif est le plus employé dans le discours. Il entretient une relation avec l'époque présente. Mais il peut aussi situer le procès dans n'importe quelle dimension temporelle comme le passé et le futur. Cette pluralité de valeurs temporelles s'explique par la vacuité sémantique du présent de l'indicatif qui reste tributaire de la subjectivité énonciative.

Exemple :

- Nous allons faire, suivant l'expression de maître Alcofribas, un fameux de *chiere lie*, dit-il à Raphael en lui montrant les caisses de fleurs qui embaumaient et verdissaient les escaliers.

(La peau de chagrin, pp. 111-112)

Les verbes faire et dire, dans « allons faire » et dans « dit-il », sont conjugués au présent de l'indicatif. Mais le premier groupe verbal contient l'idée d'un futur proche dans l'exécution de l'action. Le personnage qui tient ces propos n'est pas hors de son texte. Il fait corps avec lui. Toute chose qui indique la subjectivité discursive par le temps verbal à travers le présent de l'indicatif.

3.2. Les indices formels de la prise de distance du narrateur dans le Discours indirect

Contrairement au Discours direct où le locuteur marque sa présence dans son énoncé ; le Discours indirect, quant à lui, reste un fait de langue où l'énonciateur prend une certaine distance dans la narration. Dans la mesure où il rapporte les propos d'un tiers. Les indices linguistiques qui autorisent une telle opération sont de plusieurs ordres. Mais, dans le cadre de la présente

analyse, il faut en retenir trois. Ce sont le pronom « il », l'interrogation indirecte et la concordance des temps verbaux.

3.2.1. Prise de distance du narrateur par l'usage du pronom « il »

Lorsqu'on passe du Discours direct au Discours indirect, il y a un changement de pronoms qui s'opère. Parmi ces pronoms, l'on note, par exemple, le « je » du Discours direct qui devient « il » ou « elle » dans le Discours indirect. Ce sont des pronoms de la troisième personne qui permettent au narrateur de prendre de la distance en rapportant les paroles d'autrui. À la vérité, il ne s'implique pas ou n'assume pas ces propos-là.

Exemple :

-**J'**ai couvert cette toile de pièces d'or, dit froidement le marchand.
(*La peau de chagrin*, p.93)

Si l'on transcrit cette phrase au Discours indirect, on obtient :
*Le marchand dit froidement qu'**il** a couvert la toile de pièces d'or.

Dans cette illustration, on s'aperçoit que le pronom personnel « **J'** » du Discours direct s'est transformé en « **il** » dans le Discours indirect. Cette prise de distance, dans la narration, a nécessité la suppression du tiret introducteur, l'insertion de la conjonction « qu' » pour créer une subordination et l'inversion du sujet au niveau de la proposition principale. Ici, le narrateur relate ce qu'a dit le marchand. Il est donc à l'écart de son champ discursif.

3.2.2. Prise de distance du narrateur par l'interrogation indirecte

Dans l'énonciation directe ou Discours direct, l'interrogation se présente tantôt sous la forme d'un point d'interrogation (?), tantôt avec des mots interrogatifs comme *qui, que, quel, lequel (et leurs dérivés), où, quand, pourquoi, qu'est-ce que, est-ce que*, etc. Les correspondances de ces mots et locutions interrogatifs, du Discours direct au Discours indirect, sont présentées ci-dessous.

| Discours direct | | Discours indirect |
|-------------------------------|-------|--------------------------|
| Que /qu'est-ce que | | Ce que |
| Qu'est-ce qui/ Qui est-ce qui | | Ce qui/Qui |

Quel (dérivés) Quel (dérivés)

Quand/Comment/Pourquoi/Où ...

Quand/Comment/Pourquoi/Où, etc.

Exemples :

(1) -Cet hôtel est-il toujours tenu par Mme Gaudin ? demanda-t-il.

(La peau de chagrin, p. 296)

(2)-Pourquoi nous avez-vous donc quittées ? reprit-elle ...

(Idem)

Mises au Discours indirect, ces phrases du Discours direct se présentent de la façon suivante :

(1)'-Il demanda **si** l'hôtel était toujours tenu par Mme Gaudin.

(2)'-Elle reprit **pourquoi** elles les avaient quittées.

On réalise, ici, que le point d'interrogation (❓) de la phrase (1) apparaît sous la forme de la conjonction **si** dans l'interrogation indirecte de la phrase (1)'. Quant à la phrase (2), qui contient à la fois un point d'interrogation (❓) et un mot interrogatif (**pourquoi**), l'on note que seul le mot interrogatif (pourquoi) a été conservé dans l'interrogation indirecte. Ainsi, la prise de distance dans la narration tient compte de ces données.

3.2.3. La Prise de distance du narrateur par la concordance des temps verbaux

Dans le Discours indirect, il existe un rapport entre le temps du verbe de la proposition principale et celui de la subordonnée. Ce rapport est régi par les règles de la concordance des temps. Le temps de la principale a son correspondant dans la subordonnée. Voyons les données ci-dessous.

| Discours direct | Discours indirect |
|------------------------|-------------------------------|
| Présent de l'indicatif |Imparfait de l'indicatif |
| Futur de l'indicatif |Conditionnel |

Imparfait de l'indicatif Plus-que-parfait de l'indicatif
 Présent du subjonctif Imparfait du subjonctif, etc.

Exemple :

-Je t'**entends**, répondit le poète.

(*La peau de chagrin*, p. 260)

Au Discours indirect, ce segment supérieur devient :

*Le poète répondit qu'il l'**entendait**.

À l'observation, le présent de l'indicatif « **entends** » du Discours direct a donné l'imparfait de l'indicatif « **entendait** » dans le Discours indirect. Cette disposition découle du principe de la concordance des temps verbaux qui stipule une telle disposition. Ce qui permet au narrateur de ne pas assumer les propos du poète.

3.3.3. Le Discours indirect libre : synthèse du Discours direct et du Discours indirect

Le Discours indirect libre contient à la fois les indices formels et sémantiques des deux instances de discours, à savoir le Discours direct et le Discours indirect. Il serait convenable de les présenter dans un tableau, au regard de l'analyse qui a été effectuée précédemment, pour mieux les appréhender.

| Type d'énoncé | Indices formels | Indices sémantiques |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Discours Direct (DD) | *Je *(?)/(!)/(...) *Présent de l'indicatif | Présence du locuteur dans l'énoncé/Subjectivité |
| Discours Indirect (DI) | *Il/elle *Interrogation ind. *Imparfait de l'indic. | Prise de distance dans la narration/Ou absence du narrateur dans l'énoncé |
| Discours Indirect libre (DIL) | *Je/il/elle *(?)/(!)/(...) *Interrogation ind. *Présent et imparfait de l'indicatif | Présence du locuteur et/ou absence de celui-ci dans l'énoncé |

Ce tableau, à y voir de près, montre bien que le Discours indirect libre est à la fois l'émanation du Discours direct et du Discours indirect. Cela est attesté par les indices linguistiques et sémantiques deux types de discours qu'il regroupe.

Conclusion

Au regard de l'analyse qui a été effectuée, l'on réalise que le Discours indirect libre représente une synthèse énonciative en rapport avec le Discours indirect et le Discours direct. Avec le discours indirect, il partage l'expressivité par les pronoms de la troisième personne, les temps verbaux (imparfait et plus-que-parfait de l'indicatif) et les déictiques spatio-temporels à travers les adverbiaux de temps et de lieu. Quant au Discours direct, il a en commun avec celui-ci, l'usage de la ponctuation (points d'interrogation et d'exclamation), la juxtaposition propositionnelle faisant ressortir la virgule, le point-virgule et les deux-points ; les discordanciels indiquant la répétition de l'unité linguistique ou la phrase incomplète. L'on n'omettra pas la subjectivité langagière où l'énonciateur est présent dans son énoncé dans cette étude comparaison et de synthèse énonciative. L'on ne passera pas sous silence la prise de distance du narrateur dans le texte littéraire à l'image de *La peau de chagrin* de Balzac. Quel impact le Discours indirect libre aurait, par exemple, sur les réalisations discursives de la parataxe ? Une recherche complémentaire nous situerait, sans doute.

Références bibliographiques

ARRIVÉ Michel François, GADET Galiche Michel, 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

BAKHTINE Mikhail, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BALLY Charles, 1912, *Le style indirect libre en français moderne*, H. Schroder, Ed. Reprint.

BALZAC Honoré (DE), 1995, *La peau de chagrin*, Paris, Librairie Générale Française.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BRES Jacques, 1999, « Moeschler, Jacques, le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle », in *Cahiers de praxématique*, N°33, p. 226-230.

BRUNOT Ferdinand Brunneau, Charles, 1949, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.

CAUSSE Rolande, Houdart Olivier, 1998, *La langue française fait signe (s)*, Paris, Seuil.

CATAH Nina, 1994, *La ponctuation*, Paris, PUF.

Dubois, Jean, Lagane René, 1995, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.

DUHAMEL Georges, 1934, *Discours aux nuages*, Paris, Nouvelles Éditions Latines.

GARDES-Tamine Joelle, 1998, *La grammaire : Syntaxe*, Paris, Armand Colin.

GREVISSE Maurice, 1997, *Le Bon Usage*, Paris, Duculot.

MAINGUENEAU Dominique, 1990, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.

ORECCHIONI-KERBRAT Catherine, 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

OTTO Jespersen, 1924, *The Philosophy of grammar*, London, G. Allen and Unwin.

PRIOUL Sylvie 2006, *La ponctuation ou l'art d'accomoder les textes*, Paris, Seuil.

REVUZ-Authier, Jacqueline ; 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris, Larousse.

RIEGEL Martin, Pellat, Jean-Christophe Rioul René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

ROSIER Laurence, 2005, *Le Discours rapporté : Histoire, Théories, Pratiques*, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Belgique, Duculot.

LEGALLOIS Dominique, François Jacques, 2020/02/06, « Définition et illustration d'expressivité en linguistique », HAL, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02468708>.

KRONNING Hans, 2019/11/04, « Conditionnalité et expressivité. L'imparfait de l'indicatif contrefactuel en français, en italien, et en espagnol. Aspects sémantiques et variationnels », ResearchGate, <https://www.researchgate.net/publication/336954476>.